

## UNE ÉTUDE FRANCHE ET UTILE

Il y a un an, nous nous sommes associés à une étude des diverses compagnies d'opéra du Canada, étude dont le Conseil des Arts de l'Ontario avait eu l'initiative. A cette occasion, la *Canadian Opera Company* de Toronto, les opéras de Vancouver, d'Edmonton, et du Québec, et le Centre national des Arts ont été examinés au microscope. L'étude portait aussi sur certains programmes connexes, comme les spectacles d'opéra présentés à Stratford, en Ontario, et les émissions de théâtre lyrique offertes par notre société Radio-Canada. Tout cela pour répondre aux inquiétudes engendrées par la montée des coûts dans ce domaine et par la situation stationnaire de l'opéra au Canada. L'étude a été menée par le comte de Harewood, qui fut associé pendant longtemps avec la *Royal Opera House, Covent Garden* et le Festival d'Edimbourg. M. Harewood nous a remis un rapport franc, direct et utile.

Que pensons-nous de la condition actuelle de la musique symphonique et lyrique? Nous pensons d'abord que nos jeunes artistes de talent devraient être plus nombreux à s'orienter vers des carrières dans ce domaine. La presque totalité des jeunes qui sollicitent une bourse de perfectionnement du Conseil des Arts veulent devenir solistes, et n'aspirent pas à jouer dans un orchestre symphonique.

Nous nous interrogeons sur les causes de ce phénomène assez étonnant. Pourquoi nos jeunes dédaignent-ils la carrière de musicien d'orchestre symphonique? C'est d'autant plus inexplicable que beaucoup de nos professeurs de musique font eux-mêmes partie d'un orchestre. Serait-ce que les musiciens qui jouent dans les orchestres sont, au fond, des solistes déçus dans leurs ambitions?

La plupart de nos maisons d'enseignement post-secondaires n'ont pas d'orchestre; les jeunes musiciens sont ainsi privés de l'occasion d'apprendre à jouer dans un ensemble; cela n'est guère à l'honneur de la société canadienne. A ma connaissance, il n'y a que deux universités canadiennes qui ont des orchestres pour étudiants. C'est bien peu.

## UN RÔLE NOUVEAU POUR LES ÉDUCATEURS

Que proposons-nous? Nous proposons que les écoles s'orientent vers la formation d'ensembles musicaux pour les étudiants, et que les personnes responsables initient les jeunes non seulement aux formes de musique traditionnelle, mais aussi aux oeuvres des compositeurs contemporains, et particulièrement des Canadiens. J'exprime ici un vœu plutôt qu'une promesse. Le Conseil des Arts peut collaborer à un tel projet par l'intermédiaire de certains organismes subventionnés, comme l'Orchestre national de la jeunesse, du Canada, et l'Association des orchestres canadiens. Ce sont cependant les éducateurs et les musiciens qui doivent assumer ici le rôle de premiers moteurs.

Le Conseil des Arts a des raisons particulières de vouloir s'intéresser à la participation populaire dans le domaine musical et dans tous les arts de la

scène, car notre pays a une population dispersée, et beaucoup de nos concitoyens n'ont à peu près aucun contact avec les arts. Par ailleurs, nous partageons avec beaucoup d'artistes américains le désir de mettre l'art à la portée d'un plus grand nombre de citoyens. Voilà pourquoi nous souhaitons que se multiplient les représentations données par des formations musicales peu nombreuses. Un orchestre symphonique, par exemple, pourrait quelques fois se scinder en dix groupes pour atteindre un public dix fois plus nombreux. J'admets que cette idée rencontre des résistances, car les musiciens – si je ne me trompe – ont l'esprit de clan et ne veulent pas se séparer. Quoi qu'il en soit, je pense qu'il faut tendre ici à une grande souplesse.

## COMPARAISON DES SALAIRES

Au Canada, les revenus et le nombre de semaines d'emploi des musiciens d'orchestres symphoniques et d'opéra sont à la hausse. C'est heureux, mais c'est loin d'être suffisant. J'ai parcouru avec beaucoup d'intérêt la brochure publiée par la Fédération américaine des musiciens sur les échelles des salaires et les conditions d'emploi dans les orchestres symphoniques des États-Unis et du Canada. Les chiffres que j'ai se rapportent à la saison 1970-71. Voici quelques exemples des conditions qui régnaient au Canada: à Vancouver, 30 semaines d'emploi et salaire annuel garanti de \$4,050; à Toronto, où la situation était évidemment beaucoup plus favorable, 42 semaines d'emploi et salaire annuel garanti de \$8,190; ici à Montréal, 44 semaines d'emploi et salaire annuel garanti de \$8,800. J'ai comparé ces chiffres avec ceux que l'on trouvait à Boston, Chicago et New York: 52 semaines par année, et traitement annuel garanti dépassant \$15,000. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire!

## UNE MODIFICATION DES STRUCTURES?

J'en viens à mon dernier point. Le Conseil des Arts est convaincu que les orchestres symphoniques doivent s'interroger sur leurs structures et sur les modifications – indispensables – qui devront y être apportées dans l'avenir. Je songe en particulier à leurs conseils d'administration.

D'après une étude que nous avons faite au début de l'année 1971, le principal reproche que l'on puisse faire au régime de bénévolat qui est de règle dans la presque totalité de nos institutions artistiques, c'est qu'il réserve le pouvoir aux représentants d'une infime minorité, alors même que les institutions sont subventionnées par l'État. Je sais que de nombreux artistes se plaignent de l'inefficacité des conseils d'administration, mais le système actuel a permis de répondre admirablement à certains besoins.

## DES CONSEILS TRIPARTITES

Cependant, les orchestres symphoniques et les compagnies d'opéra sont en général régis par des particuliers, c'est-à-dire par un conseil d'administration composé de personnes en vue et de chefs d'entre-